Urssaf
Caisse nationale

Au service de notre protection sociale

Stat'ur bilan
mai 2025 – N°399

En 2023, le revenu moyen déclaré par les travailleurs indépendants classiques est stable mais l'inflation continue de peser sur son évolution en euros constants

En 2023, le revenu global des travailleurs indépendants (TI) dits classiques (hors auto-entrepreneurs) progresse de 0,5 %, après + 1,4 % en 2022. Cette hausse est principalement portée par la celle des effectifs déclarants : + 0,4 % après + 1,9 % en 2022.

Le revenu moyen (45 571 euros) est quant à lui quasiment stable en euros courants (+ 0,1 %) après avoir diminué de 0,5 % en 2022. Il recule toutefois de 4,5 % en euros constants, compte tenu du niveau encore soutenu de l'inflation en 2023 (+ 4,8 % après + 5,3 % en 2022).

Le revenu moyen déclaré par les artisans-commerçants (30 235 euros) est du même niveau que celui de 2022 en euros courants mais recule de 4,6 % en euros constants. Celui déclaré par les professions libérales (65 512 euros) baisse légèrement (- 0,4 %) en euros courants et de 5,0 % en euros constants.

Le revenu moyen des femmes est globalement inférieur de 20,1 % à celui des hommes. En 2023, il augmente de 1,2 % tandis que celui des hommes diminue de 0,4 %. Ainsi, en euros constants, la baisse du revenu moyen s'établit à - 3,4 % pour les femmes et - 4,9 % pour les hommes.

La diminution du revenu moyen en euros constants s'accentue avec l'âge : de - 1,2 % pour les moins de 30 ans à - 5,3 % pour les plus de 60 ans (en euros constants).

Cette baisse concerne la quasi-totalité des secteurs. Certaines activités sont plus particulièrement touchées, comme le commerce de produits pharmaceutique et orthopédique (- 18,4 % en euros constants), les activités immobilières (- 12,8 %) ou encore les activités juridiques (- 9,1 %) avec notamment une forte baisse pour les notaires. *A contrario*, quelques secteurs affichent des baisses relativement modérées, tels que les autres activités de transports et d'entreposage (- 0,1 %), les taxis-VTC (- 1,8 %), les activités de réparation hors automobile (- 1,8 %).

En 2023, la moitié des travailleurs indépendants classiques ont un revenu inférieur à 28 851 euros. 25 % ont un revenu supérieur à 55 425 euros et 25 % ont un revenu inférieur à 9 517 euros.

TABLEAU 1

revenus des travailleurs indépendants classiques

	Effectifs déclarants (milliers)	Evol. annuelle effectifs TI (%)	Revenu d'activité global (en millions d'euros)	Evol. annuelle revenu global (%)	Revenus annuels moyens (en euros courants)					Evol. du revenu moyen en euros courants (%)		Evol. du revenu moyen en euros constants base 2023 (%)*		
	2023	2023	2023	2023	2019	2020	2021	2022	2023	22/21	23/22	22/21	23/22	23/19
TI classiques	**1 902**	**0,4**	**86 673**	**0,5**	**43 153**	**41 312**	**45 745**	**45 531**	**45 571**	**-0,5**	**0,1**	**-5,5**	**-4,5**	***-6,0***
Artisans-Commerçants	1 075	-0,5	32 505	-0,5	28 273	26 703	29 844	30 236	30 235	1,3	0,0	-3,8	-4,6	*-4,8*
Professions libérales	827	1,4	54 168	1,0	63 701	61 031	66 999	65 796	65 512	-1,8	-0,4	-6,8	-5,0	*-8,4*
Hommes	1 174	-0,2	57 984	-0,5	47 033	44 782	49 508	49 547	49 370	0,1	-0,4	-5,0	-4,9	*-6,5*
Femmes	727	1,2	28 687	2,5	36 443	35 396	39 462	38 957	39 437	-1,3	1,2	-6,3	-3,4	*-3,6*
Moins de 30 ans	116	3,5	2 929	7,2	22 853	22 236	25 205	24 418	25 291	-3,1	3,6	-8,0	-1,2	*-1,5*
Entre 30 et 40 ans	418	2,0	16 802	3,7	36 999	35 945	39 983	39 473	40 168	-1,3	1,8	-6,3	-2,9	*-3,3*
Entre 40 et 50 ans	497	-0,2	24 366	-0,4	46 479	44 503	49 237	49 182	49 069	-0,1	-0,2	-5,2	-4,8	*-6,0*
Entre 50 et 60 ans	535	-1,3	27 618	-1,2	48 268	46 213	51 375	51 534	51 591	0,3	0,1	-4,8	-4,5	*-4,8*
Plus de 60 ans	336	0,9	14 956	0,2	43 743	40 901	44 915	44 858	44 530	-0,1	-0,7	-5,2	-5,3	*-9,4*

** Ces calculs sont basés sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en moyenne annuelle et permettent d'apprécier l'évolution du revenu réel*

Source : Urssaf

Dans ce bilan axé sur les revenus des travailleurs indépendants classiques, les données relatives à l'année N sont arrêtées au 31 décembre N+1 quelle que soit l'année (données extraites début janvier). Ainsi, les données relatives à 2023 reflètent la situation connue en décembre 2024, les données 2022 sont celles connues à fin décembre 2023 etc. Cette approche diffère de celle retenue dans les bilans davantage axés sur la démographie des TI qui s'appuient sur les données disponibles au mois de mai N+2 (*cf. Stat'Ur n°392* sur les revenus 2022 extraits en mai 2024). Les niveaux comme les évolutions sont néanmoins globalement assez proches entre les deux approches (*sources et méthodologie*).

Porté par les effectifs, le revenu global des travailleurs indépendants classiques augmente de 0,5 % en 2023

Le revenu global progresse de nouveau en 2023 (+ 0,5 % après + 1,4 % en 2022) pour atteindre 86,7 milliards d'euros (*tableau 1*). Cette hausse résulte de la légère croissance de 0,4 % du nombre de travailleurs indépendants ayant déclaré un revenu (après + 1,9 % en 2022). Elle s'explique plus précisément par la hausse des professions libérales (+ 1,4 % après + 2,4 %), tandis que le nombre d'artisans-commerçants recule de 0,5 % (après + 1,5 %).

Le revenu moyen déclaré est stable entre 2022 et 2023 mais baisse de 4,5 % en tenant compte de l'inflation

Le revenu moyen des travailleurs indépendants (hors auto-entrepreneurs) s'établit à 45 571 euros en 2023. Il est quasiment stable sur un an (+ 0,1 %) après avoir enregistré une baisse de 0,5 % en 2022 (*tableau 1*).

En raison de l'inflation toujours élevée en 2023 (4,8 % après 5,3 % en 2022), le revenu moyen en euros constants continue de diminuer nettement : - 4,5 % après - 5,5 % en 2022.

Ces deux années de baisse font suite au fort rebond de 9,1 % enregistré en 2021 après le recul de 4,4 % lié à la crise Covid.

Le niveau du revenu moyen est encore inférieur de 6,0 % à celui du revenu moyen déclaré en 2019, année de référence avant la crise Covid (*tableau 1*).

L'analyse qui suit sur l'évolution du revenu entre 2022 et 2023 est en euros constants afin de tenir compte de l'inflation et de comparer les revenus en termes de pouvoir d'achat.

Le revenu moyen en euros constants baisse quel que soit le sexe et la tranche d'âge

En 2023, le revenu moyen des travailleurs indépendants se contracte en euros constants quel que soit l'âge et le sexe (*tableau 1*), et reste inférieur à son niveau de 2019 dans toutes ces catégories.

Le revenu moyen des femmes diminue moins que celui des hommes en 2023 (- 3,4 % en euros constants pour les femmes et - 4,9 % pour les hommes). En 2022, la baisse avait été plus prononcée pour les femmes (- 6,3 % contre - 5,0 % pour les hommes). Au global, en 2023, les femmes gagnent en moyenne 20,1 % de moins que les hommes.

Contrairement à 2022, les baisses de revenu moyen s'accentuent avec l'âge en 2023. Ainsi, le revenu moyen des moins de 30 ans se réduit de 1,2 % en euros constants (après - 8,0 % en 2022). Celui des travailleurs indépendants âgés de 30 à 40 ans diminue de 2,9 % (après - 6,3 %). Les travailleurs indépendants plus âgés enregistrent une baisse (- 4,8 % après - 5,0 %) globalement de même ampleur que la hausse des prix. Cette baisse atteint - 5,3 % pour les travailleurs indépendants âgés de plus de 60 ans.

Le revenu moyen des travailleurs indépendants actifs sur l'ensemble des années 2022 et 2023 diminue aussi

L'analyse de l'évolution du revenu sur les travailleurs indépendants présents et actifs sur l'ensemble des années 2022 et 2023 permet de neutraliser les effets liés aux nouveaux immatriculés ou aux radiés qui ne sont pas actifs sur toute l'année et qui perçoivent en moyenne des revenus plus faibles.

TABLEAU 2

revenus des travailleurs indépendants actifs sur l'ensemble des années 2022 et 2023

	Effectifs (milliers)		Revenu moyen		Evolution 23/22 du revenu moyen	
	2022	2023	2022	2023	euros courants	euros constants
TI classiques	1 895	1 902	45 531	45 571	0,1	-4,5
*Dont actifs sur 2022 et 2023**	*1 510*	*1 510*	*51 485*	*51 779*	*0,6*	*-4,0*

Source : Urssaf

* Travailleurs indépendants présents sur l'ensemble des deux années (hors nouveaux, hors radiés)

Les travailleurs indépendants présents et actifs sur l'ensemble des années 2022 et 2023 sont au nombre de 1,51 million et représentent 79,7 % des travailleurs indépendants ayant déclaré un revenu en 2022 et 79,4 % de ceux qui en ont déclaré un en 2023 (*tableau 2*).

Sur ce périmètre stable, le revenu moyen progresse de 0,6 % en euros courants et diminue de 4,0 % en euros constants, confirmant ainsi les évolutions observées sur l'ensemble des travailleurs indépendants.

Le revenu moyen des artisans-commerçants diminue de 4,6 % en euros constants en 2023

Le nombre d'**artisans-commerçants** déclarant un revenu diminue de 0,5 % en 2023. Il s'établit ainsi à 1,075 million d'euros.

Leur revenu moyen s'établit à 30 235 euros en 2023. Il enregistre une nouvelle baisse en euros constants (- 4,6 % après - 3,8 %) sous l'effet de la forte inflation. Il est stable en euros courants (*tableau 1*).

Le revenu moyen se contracte dans certains secteurs où les artisans-commerçants sont très représentés : c'est le cas notamment des activités immobilières, du commerce de détail non alimentaire, du commerce de gros, de la restauration et débits de boissons et des métiers de bouche (*graphique 1*).

Dans le secteur des activités immobilières, le revenu moyen recule de 12,8 % en 2023, soit plus fortement qu'en 2022 (- 7,5 %). Cette diminution, liée à la baisse des transactions, se traduit par une perte de 196 millions d'euros de revenus déclarés par les travailleurs indépendants du secteur par rapport à 2022 (*tableau 5*).

Une nouvelle contraction des revenus moyens dans le secteur du commerce est également constatée en 2023. Cette diminution est particulièrement marquée pour le commerce de détail non alimentaire (- 6,2 % en 2023 après - 5,4 % en 2022) et pour le commerce de gros (- 5,0 % après - 4,8 %). De même, le commerce de détail alimentaire hors métiers de bouche, toujours impacté par la hausse des prix des produits alimentaires, enregistre un recul de 5,0 % en 2023, après - 13,2 % en 2022. Le revenu moyen du secteur des métiers de bouche, diminue de 4,8 % en 2023, après une chute de 13,3 % en 2022. D'autres secteurs, moins représentés parmi les travailleurs indépendants classiques, enregistrent également

GRAPHIQUE 1

nombre de travailleurs indépendants déclarants par groupe professionnel et évolution du revenu moyen entre 2022 et 2023, selon le secteur d'activité

Source : Urssaf

Lecture : 112 000 travailleurs indépendants du secteur Restauration et débits de boissons (IZ1) ont déclaré un revenu 2023. La quasi-totalité d'entre-eux sont artisans-commerçants. Dans ce secteur, le revenu moyen diminue en 2023 de 1,2 % en euros courants et de 5,8 % en euros contants.

des baisses importantes du revenu moyen pour la deuxième année consécutive : les activités de nettoyage (- 8,4 % en 2023 après - 8,1 % en 2022), les activités de poste et de courrier (- 5 ,8 % après - 13,1 %) et le transport routier de fret et déménagement (- 5,7 % après - 7,0 %).

Certains secteurs qui avaient résisté à l'inflation en 2022 affichent eux aussi des revenus moyens en baisse en 2023. Dans la restauration et débits de boissons, le revenu moyen des travailleurs indépendants baisse de 5,8 %, après deux années de croissance (+ 2,6 % en 2022 et + 9,5 % en 2021), faisant suite à la chute du revenu moyen en 2020 pendant la crise sanitaire (- 14,0 %). De manière similaire, le secteur de l'hébergement connaît une baisse marquée de 8,5 % de son revenu moyen en 2023, après deux années de fortes progressions (+ 9,4 % à la fois en 2021 et en 2022).

D'autres secteurs affichent des baisses de revenus plus modérées que la moyenne en 2023. Ainsi, pour les secteurs du BTP, qui rassemblent un quart des artisans commerçants, les revenus moyens baissent en euros constants mais évoluent positivement en euros courants (*graphique 1*) : - 4,5 % pour le BTP gros-œuvre, - 3,6 % pour le BTP travaux d'installation et - 2,7 % pour le BTP travaux de finition. De même, les diminutions de revenus moyens sont plus modérées dans les secteurs de la coiffure et soins du corps (- 3,7 %), de l'industrie

(- 3,3 %), des réparations hors automobile (- 1,8 %), du commerce-réparation d'automobiles (- 1,4 %) et des autres activités de transports et entreposage (- 0,1 %). Enfin, le revenu moyen des Taxis-VTC qui avait augmenté de 14,3 % en 2022 recule de 3,3 %.

Le revenu moyen des professions libérales recule de 5,0 %

Les **professions libérales**, dont les effectifs progressent de 1,4 % en 2023, ont déclaré un revenu moyen de 65 512 euros. Ce dernier enregistre un nouveau recul de 5,0 % en 2023 en euros constants, après celui déjà marqué de 6,8 % en 2022.

Les travailleurs indépendants du secteur des activités juridiques contribuent fortement à cette tendance, avec une baisse notable de leur revenu moyen de 9,1 % en 2023 (soit 187 millions d'euros de revenu global en moins, *tableau 5*), après une diminution de 5,3 % en 2022. Cette baisse est principalement due à l'activité des notaires, fortement impactée par la baisse des transactions dans le secteur immobilier (comme les activités immobilières). En 2023, le revenu moyen déclaré par les notaires chute de 27,9 % (après - 11,5 %, *tableau 3*), pesant ainsi sur le revenu global déclaré par les travailleurs indépendants ; hors activités des notaires, la baisse du revenu moyen des travailleurs indépendants est de 3,9 % (contre 4,5 % lorsqu'elles sont prises en compte). En revanche, la baisse du revenu moyen des avocats, qui représentent près de 80 % des travailleurs indépendants dans les activités juridiques, est relativement modérée : - 2,1 % après - 3,5 % en 2022.

Une baisse significative est également observée dans le commerce de produits pharmaceutiques et orthopédiques en 2023. Le revenu moyen avait connu une nette accélération en 2021 et 2022 (+ 8,5 % en 2021 et + 3,3 % en 2022), portée par les nouvelles activités liées à la gestion de la crise sanitaire. En 2023, la diminution de ces activités explique la forte baisse du revenu moyen en 2023, avec un recul de 18,4 %. Le revenu global de ce secteur diminue ainsi de 13,3 % (- 293 millions d'euros) en 2023, malgré une progression de 1,4 % du nombre de déclarants.

Le revenu moyen des travailleurs indépendants dans les activités sportives qui avait bondi à la sortie de la crise sanitaire (+ 53 % en 2022), subit un contre-coup en 2023 avec une baisse de 9,3 %.

TABLEAU 3

évolution du revenu moyen des activités juridiques

	Effectifs (milliers)		Revenu moyen		Evol. du revenu moyen en euros courants		Evol. du revenu moyen en euros constants	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Activités juridiques	**87**	**89**	**99 781**	**95 008**	**-0,2**	**-4,8**	**-5,3**	**-9,1**
avocats	69	71	83 078	85 259	1,6	2,6	-3,5	-2,1
notaires*	12	12	207 485	156 831	-6,8	-24,4	-11,5	-27,9
autres professions	7	7	83 570	86 348	1,6	3,3	-3,6	-1,4
Ensemble des TI hors notaires	**1 883**	**1 890**	**44 530**	**44 861**	**-0,4%**	**0,7%**	**-5,4%**	**-3,9%**

Source : Urssaf

** professionnels appartenant à l'une des dix sections professionnelles de l'Organisation autonome d'assurance vieillesse des professions libérales (cf. Sources et méthodologie)*

Dans le domaine de la médecine générale, spécialisée et des activités paramédicales, les baisses se poursuivent en 2023 mais dans une moindre mesure par rapport à celles de 2022 : - 4,0 % pour la médecine générale (après - 8,4 % en 2022), - 2,6 % pour la médecine spécialisée et les analyses médicales (après - 5,2 %), - 1,9 % pour la pratique dentaire (après - 7,2 %). Pour ces secteurs, les revenus moyens baissent en euros constants mais évoluent positivement en euros courants (*graphique 1*).

Le revenu moyen des professions paramédicales et des sage-femmes diminue légèrement en 2023 de 0,8 % après avoir reculé de 11,4 % en 2022. Contrairement à 2022, où la baisse était généralisée au sein des différentes professions, des disparités sont visibles en 2023 : le revenu moyen des infirmiers, qui représentent plus 45 % des travailleurs indépendants de ce secteur, continue de baisser (- 4,7 % après - 10 ,7 %) alors que ceux des masseurs-kinésithérapeutes (+ 3,1 % après - 13,2 %), des orthophonistes (+ 9,0 % après - 12,7 %) et des pédicures-podologues (+ 9,0 % après- 8,2 %, *tableau 4*) rebondissent en 2023.

Par ailleurs, les revenus moyens observés dans les activités financières et d'assurance et dans les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques enregistrent des baisses pour la deuxième année consécutive, d'ampleurs variables : - 7,3 % pour les activités financières et d'assurance (- 7,6 % en 2022), - 4,6 % pour les activités comptables, de conseil et d'ingénierie (- 4,7 % en 2022), - 7,8 % pour le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (- 1,2 % en 2022), - 4,6 % pour les activités spécialisées de design, graphisme et infographie (- 2,8 % en 2022) et - 6,5 % pour les autres activités scientifiques et techniques (- 3,8 % en 2022).

Enfin, le revenu moyen de l'informatique, de l'information et de la communication baisse fortement : - 6,7 % en 2023, après - 3,5 % en 2022.

Seuls les travailleurs dans les autres services de santé (psychologues à vocation thérapeutique, sophrologues, acupuncteurs etc.) ont un revenu moyen qui progresse en 2023 (+ 3,7 %) après la forte baisse de 9,4 % enregistrée en 2022.

TABLEAU 4

évolution du revenu moyen des professions paramédicales et sage-femmes

	Effectifs (milliers)		Revenu moyen		Evolution du revenu moyen en euros courants		Evolution du revenu moyen en euros constants	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
QZ3 - Professions paramédicales et sage-femmes	**280**	**285**	**41 242**	**42 863**	**-6,7**	**3,9**	**-11,4**	**-0,8**
infirmiers*	130	129	47 382	47 328	-6,0	-0,1	-10,7	-4,7
masseurs-kinésithérapeutes*	84	87	41 868	45 239	-8,6	8,0	-13,2	3,1
orthophonistes	22	22	29 564	33 782	-8,0	14,3	-12,7	9,0
pédicures-podologues*	14	14	30 439	34 765	-3,3	14,2	-8,2	9,0
sage-femmes*	8	9	31 092	32 098	-1,4	3,2	-6,4	-1,5
orthoptistes*	3	3	30 783	33 601	-10,7	9,2	-15,2	4,2
autres professions	20	21	24 301	25 959	-5,4	6,8	-10,2	1,9

Source : Urssaf

** professionnels appartenant à l'une des dix sections professionnelles de l'Organisation autonome d'assurance vieillesse des professions libérales*

TABLEAU 5

revenus des travailleurs indépendants par secteur d'activité

	Effectifs déclarants (milliers)	Evolution annuelle des effectifs TI (%)	Revenu d'activité global (millions d'euros)	Evolution annuelle du revenu global		Revenus annuels moyens (en euros courants)					Evol. du revenu moyen en euros courants (%)		Evol. du revenu moyen en euros constants (%)	
				%	millions d'euros									
	2023	2023	2023	2023	2023	2019	2020	2021	2022	2023	22/21	23/22	22/21	23/22
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	5,9	-4,2	227	-8,6	-21	35 227	33 350	39 394	40 603	38 741	3,1	-4,6	-2,2	-9,0
CZ1 - Industrie	51,7	-0,9	1 844	0,4	+ 7	33 763	31 463	34 454	35 200	35 673	2,2	1,3	-3,0	-3,3
CZ2 - Métiers de bouche	51,1	-2,7	1 363	-2,9	-40	26 183	27 162	29 295	26 749	26 692	-8,7	-0,2	-13,3	-4,8
F1 - BTP gros-oeuvre	75,0	1,2	2 497	1,2	+ 30	31 976	30 329	32 708	33 265	33 283	1,7	0,1	-3,5	-4,5
F2 - BTP travaux d'installation	64,7	1,5	2 230	2,5	+ 55	32 540	30 979	33 731	34 115	34 470	1,1	1,0	-4,0	-3,6
F3 - BTP travaux de finition	75,6	-0,6	2 416	1,4	+ 33	29 759	27 851	30 605	31 325	31 958	2,4	2,0	-2,8	-2,7
G1 - Commerce-réparation d'automobiles	42,3	0,7	1 272	4,1	+ 50	28 152	26 632	28 812	29 066	30 042	0,9	3,4	-4,2	-1,4
G2 - Commerce de gros, intermédiaires du commerce	46,0	-2,5	1 855	-2,9	-56	37 826	36 319	40 433	40 532	40 340	0,2	-0,5	-4,8	-5,0
G3 - Commerce de détail alim. hors métiers de bouche	26,7	0,0	689	-0,4	-3	25 451	26 992	28 325	25 904	25 785	-8,5	-0,5	-13,2	-5,0
G4 - Commerce de détail non alimentaire (hors pharmacie)	78,2	-1,6	2 152	-3,2	-72	24 433	24 075	28 094	27 989	27 523	-0,4	-1,7	-5,4	-6,2
G5 - Commerce de détail sur marchés non classé ailleurs	7,7	-5,7	76	-4,3	-3	8 473	6 803	8 905	9 730	9 878	9,3	1,5	3,7	-3,1
G6 - Commerce de détail non spécialisé	17,8	0,9	468	4,1	+18	26 105	25 853	26 505	25 488	26 292	-3,8	3,2	-8,7	-1,6
HZ1 - Taxis - VTC	36,6	2,2	646	5,1	+ 32	16 259	11 432	14 250	17 155	17 658	20,4	2,9	14,3	-1,8
HZ2 - Transports routier de fret et déménagement	14,8	-1,6	466	-2,8	-13	33 069	31 232	32 522	31 846	31 458	-2,1	-1,2	-7,0	-5,7
HZ3 - Activités de poste et de courrier	1,5	6,9	13	5,5	+ 1	17 379	13 226	9 530	8 727	8 618	-8,4	-1,3	-13,1	-5,8
HZ4 - Autres activités de transports et entreposage	4,5	2,6	167	7,4	+12	33 155	29 730	33 926	35 589	37 251	4,9	4,7	-0,4	-0,1
IZ1 - Hébergement	20,1	0,7	413	-3,4	-15	20 546	16 695	18 542	21 369	20 488	15,2	-4,1	9,4	-8,5
IZ2 - Restauration et débits de boissons	112,2	0,8	2 530	-0,4	-10	22 049	18 995	21 123	22 825	22 544	8,1	-1,2	2,6	-5,8
JZ - Informatique, information et communication	32,2	4,7	1 491	2,4	+ 34	43 969	43 104	46 601	47 372	46 328	1,7	-2,2	-3,5	-6,7
KZ - Activités financières et d'assurance	36,2	5,8	2 346	2,8	+ 64	67 725	66 264	68 475	66 628	64 737	-2,7	-2,8	-7,6	-7,3
LZ - Activités immobilières	69,1	1,2	2 406	-7,5	-196	37 125	35 128	39 089	38 083	34 810	-2,6	-8,6	-7,5	-12,8
M1 - Activités juridiques	89,3	2,8	8 482	-2,2	-187	97 192	91 232	99 994	99 781	95 008	-0,2	-4,8	-5,3	-9,1
M2 - Activités comptables, de conseil et d'ingénierie	62,4	2,0	3 306	1,9	+ 62	51 924	49 017	52 828	53 019	52 986	0,4	-0,1	-4,7	-4,6
M3 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	45,9	5,1	2 149	1,5	+32	44 586	41 055	46 600	48 500	46 850	4,1	-3,4	-1,2	-7,8
M4 - Activités spécialisées de design, graphisme et d'infographie	9,6	3,4	269	3,4	+ 9	27 641	24 657	27 321	27 984	27 982	2,4	0,0	-2,8	-4,6
M5 - Autres activités scientifiques et techniques	33,9	1,2	1 600	-0,9	-14	43 972	44 369	47 587	48 216	47 238	1,3	-2,0	-3,8	-6,5
N1 - Activités de nettoyage	12,6	5,9	386	1,6	+ 6	32 716	30 443	32 971	31 918	30 637	-3,2	-4,0	-8,1	-8,4
N2 - Autres activités de service administratif et de soutien	28,5	7,6	954	4,5	+ 41	33 149	30 306	33 364	34 486	33 497	3,4	-2,9	-1,9	-7,3
PZ - Enseignement	21,7	-0,6	554	3,1	+ 16	23 164	20 661	24 857	24 600	25 495	-1,0	3,6	-6,1	-1,1
QZ - Santé	507,9	1,0	34 114	2,3	+754	65 146	62 593	68 931	66 339	67 172	-3,8	1,3	-8,6	-3,4
QZ1 - Médecine générale	*74,1*	*-1,5*	*6 621*	*-0,9*	*-60*	*84 443*	*82 794*	*92 039*	*88 790*	*89 370*	*-3,5*	*0,7*	*-8,4*	*-4,0*
QZ2 - Médecine spécialisée, analyses médicales	*56,8*	*0,9*	*7 894*	*3,0*	*+231*	*128 807*	*123 811*	*136 346*	*136 166*	*139 061*	*-0,1*	*2,1*	*-5,2*	*-2,6*
QZ3 - Professions paramédicales et sage-femmes	*284,6*	*1,6*	*12 199*	*5,6*	*+645*	*41 462*	*39 849*	*44 198*	*41 242*	*42 863*	*-6,7*	*3,9*	*-11,4*	*-0,8*
QZ4 - Pratique dentaire	*39,7*	*0,9*	*4 755*	*3,7*	*+169*	*107 563*	*104 240*	*119 223*	*116 557*	*119 828*	*-2,2*	*2,8*	*-7,2*	*-1,9*
QZ5 - Commerce de produits pharmaceutique et orthopédique	*24,7*	*1,4*	*1 919*	*-13,3*	*-293*	*78 416*	*75 818*	*83 522*	*90 877*	*77 757*	*8,8*	*-14,4*	*3,3*	*-18,4*
QZ6 - Autres services de santé	*24,0*	*1,2*	*609*	*10,0*	*+55*	*23 032*	*21 195*	*24 493*	*23 382*	*25 408*	*-4,5*	*8,7*	*-9,4*	*3,7*
QZ7 - Action sociale (y compris aide à domicile)	*4,1*	*6,8*	*117*	*7,0*	*+8*	*29 377*	*28 078*	*28 807*	*28 715*	*28 771*	*-0,3*	*0,2*	*-5,4*	*-4,4*
R1 - Arts, spectacles et autres activités récréatives	20,6	2,2	*515*	2,1	+11	21 998	19 044	22 469	25 077	25 043	11,6	-0,1	5,9	-4,7
R2 - Activités sportives	21,9	1,2	*357*	-3,8	-14	14 405	12 683	10 643	17 149	16 299	61,1	-5,0	53,0	-9,3
S1 - Réparations hors automobile	9,7	-2,8	*190*	0,0	0	17 802	16 532	18 576	19 107	19 667	2,9	2,9	-2,4	-1,8
S2 - Coiffure et soins du corps	58,6	-0,8	*1 074*	0,1	+1	17 318	15 018	17 820	18 160	18 330	1,9	0,9	-3,3	-3,7
S3 - Autres services personnels	17,6	5,1	*332*	4,2	+14	18 377	16 974	18 955	19 013	18 850	0,3	-0,9	-4,8	-5,4
UZ - Autres	91,9	-10,6	*4 822*	-4,9	-248	42 125	41 259	47 116	49 330	52 474	4,7	6,4	-0,6	1,5
Total	**1 902**	**0,4**	**86 673**	**0,5**	**+389**	**43 153**	**41 312**	**45 745**	**45 531**	**45 571**	**-0,5**	**0,1**	**-5,5**	**-4,5**

La dispersion du revenu augmente légèrement en 2023 mais le revenu moyen des 10 % les plus aisés diminue

La part des revenus nuls ou déficitaires reste stable en 2023 (12,9 % après 12,8 % en 2022) et demeure au-dessus de son niveau d'avant crise, soit 9,6 % en 2019 (*graphique 2*). De plus, la concentration dans les plus bas revenus diminue légèrement entre 2022 et 2023 : 51,3 % des travailleurs indépendants dégagent un revenu inférieur à 30 000 euros par an, contre 52,4 % en 2022.

En 2023, la moitié des travailleurs indépendants ont un revenu inférieur à 28 851 euros (revenu médian, *graphique 3*). Les 25 % des travailleurs indépendants les moins aisés ont un revenu inférieur à 9 517 euros. A l'autre extrémité, les 25 % de travailleurs indépendants les plus aisés ont un revenu supérieur à 55 425 euros. L'écart de revenu se creuse légèrement entre les 25 % les plus aisés et les 25 % les moins aisés (*graphique 3*) et s'établit à 45 908 euros en 2023 (45 103 euros en 2022).

Alors que l'évolution globale du revenu moyen (en euros courants) s'établit à + 0,1 %, les 10 % les plus aisés enregistrent une diminution de leur revenu moyen de 1,9 % (*graphique 4*). Ceux-ci incluent une partie des indépendants exerçant dans les secteurs connaissant de fortes baisses de revenus comme les activités juridiques (notaires) ou le commerce de produits pharmaceutiques. Hors ces 10 %, le revenu moyen progresse de 1,6 % (*graphique 4*).

Arnaud Blanc
Urssaf Picardie

Marine Koch-Mathian
Urssaf Caisse nationale – Direction des statistiques, des études et de la Prévision (Disep)

GRAPHIQUE 2

distribution des TI classiques selon leur revenu (en euros courants) en 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023

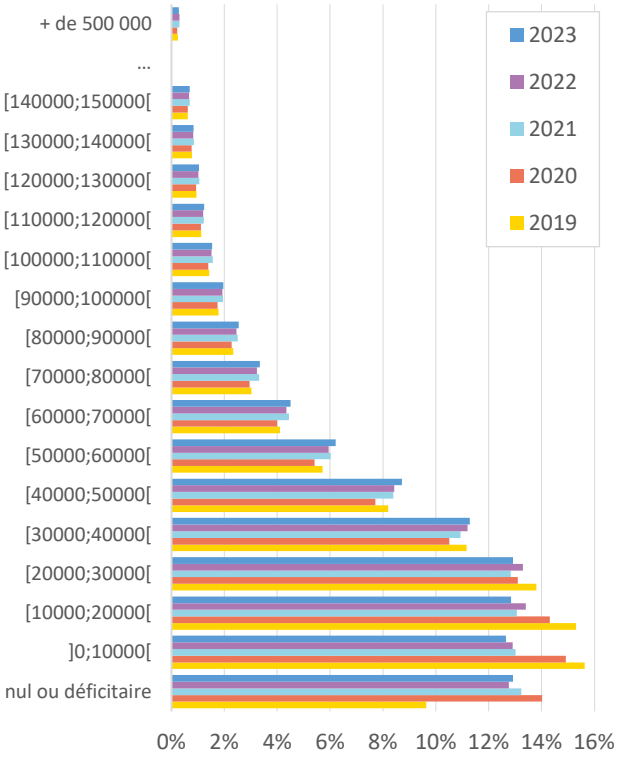

Source : Urssaf

GRAPHIQUE 3

indicateurs de dispersion des revenus (en milliers d'euros courants) par année

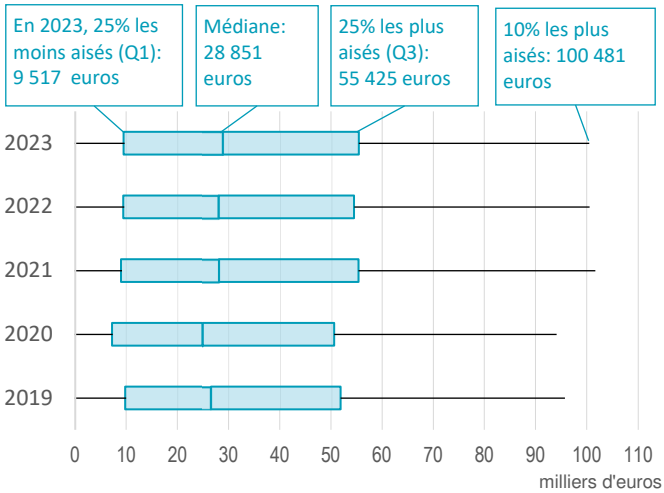

Source : Urssaf

Lecture : En 2023, au moins 10 % des TI classiques ont déclaré un revenu déficitaire ou nul, 25 % ont déclaré moins de 9 517 euros de revenu. La médiane se situe à 28 851 euros de revenu. 25 % ont un revenu 2023 supérieur à 55 425 euros.

GRAPHIQUE 4

revenus moyens des travailleurs indépendants selon les quantiles de revenu (en euros courants)

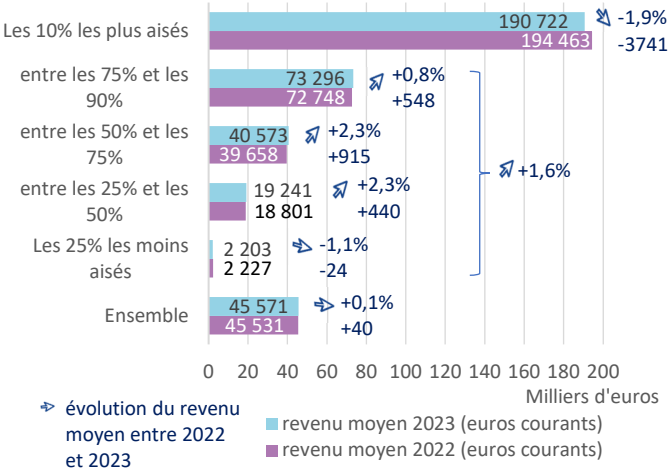

Source : Urssaf

Lecture : En 2023, le revenu moyen des 10 % les plus aisés est de de 190 722 euros et est en baisse de 1,9 % par rapport à 2022 (194 463 euros déclarés en moyenne en 2022 par les 10 % les plus aisés). A noter, les 10 % les plus aisés en 2023 ne sont pas forcément les mêmes individus que ceux en 2022.

Pour approfondir

- « En 2023, la croissance des effectifs de travailleurs indépendants reste en grande partie portée par les auto-entrepreneurs », *Stat'Ur n° 392* décembre 2024.
- « En 2022, les revenus moyens des travailleurs indépendants marquent le pas après le rebond de 2021 », *Stat'Ur n°381*, mai 2024.

Sources et méthodologie

Cette publication comptabilise des **comptes de cotisants** indépendants i mmatriculés à la Sécurité sociale et **non des individus** ; en 2022, parmi les travailleurs indépendants classiques, près de 1 500 individus avaient plus d'un compte actif en fin d'année. Elle n'intègre pas les exploitants agricoles, lesquels sont suivis par la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA), ni les marins et les artistes-auteurs. Par ailleurs, elle concerne l'ensemble des travailleurs indépendants relevant de la protection sociale des indépendants, ce qui exclut les indépendants qui ne sont pas des travailleurs non-salariés au sens de la protection sociale : dirigeants de certaines sociétés (SA, SAS/SASU), mandataires sociaux ou gérants minoritaires de SARL, et qui sont considérés comme assimilés salariés (rattachés au régime général par l'article L311-3 du CSS). En conséquence, il existe des écarts de niveau et d'évolution avec les publications de l'INSEE, qui tiennent compte du régime agricole, et qui comptabilisent des individus.

Par ailleurs, la publication *Les travailleurs indépendants et leur protection sociale en chiffres* en 2023 (CPSTI, UCN, CNAV et CNAM) reprend les données comptabilisées par l'Urssaf Caisse nationale sur le périmètre des cotisants à la sécurité sociale des travailleurs indépendants (classiques ou AE), à savoir les artisans, les commerçants et les professions libérales hors praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés.

Les revenus des travailleurs indépendants classiques

Le TI classique déclare annuellement son revenu, y compris pour le calcul des cotisations sociales, directement auprès de la DGFiP. Il cotise sur ce revenu annuel, généralement le résultat comptable de l'exercice, assez proche du revenu fiscal. En cas d'absence de déclaration, un revenu appelé « taxation d'office », fonction d'un revenu antérieur connu ou du plafond de sécurité sociale (PASS) en vigueur majoré, est retenu pour le calcul des cotisations.

Pour les analyses sur les **revenus des TI classiques**, il n'est pas tenu compte des taxations d'office (TO). Par ailleurs, les revenus négatifs (déficits) sont considérés comme nuls.

Les niveaux de revenu des travailleurs indépendants diffèrent selon la date à laquelle ils sont extraits : une première approche du revenu N est disponible dès fin décembre N+1, pour la quasi-totalité des travailleurs indépendants classiques. Des relances interviennent ensuite auprès de cotisants retardataires, avant la mise en place de TO pour les cotisants qui ne répondent pas. Ces opérations de relance, ainsi que les régularisations après TO, font légèrement diminuer le revenu moyen par rapport au constat de fin décembre N+1, dans la mesure où elles concernent des cotisants avec de plus faibles revenus. Dans cette publication qui traite du dernier revenu 2023 arrêté à fin décembre 2024 (date à laquelle on dispose d'une vision quasi-complète de ces revenus qui arrivent au fil de l'eau à partir de mai 2024), le choix a été fait d'arrêter chaque revenu de chaque année avec le même recul : ainsi par exemple, les revenus 2020 sont ceux connus fin décembre 2021. Ce choix diffère de celui retenu dans les bilans davantage axés sur la démographie des travailleurs indépendants qui s'appuient sur les données connues au dernier mois de mai N+2 (*cf. Stat'Ur n°392* sur les revenus 2022 extraits à fin mai 2024), y compris pour les années antérieures. Néanmoins, les niveaux comme les évolutions sont globalement assez proches entre les deux approches (*tableau D*).

TABLEAU D

niveaux et évolutions de revenus moyens selon le recul

Année N	à dec. N+1	à mai 2022	à mai 2023	à mai 2024
	Niveaux de l'année N (en euros)			
2019	43 153	42 641	42 622	42 587
2020	41 312	41 258	41 254	41 262
2021	45 745	-	45 581	45 378
2022	45 531	-	-	45 308
2023	45 571			
	Evolutions entre N-1 et N			
2020	-4,3%	-3,2%	-3,2%	-3,1%
2021	10,7%	-	10,5%	10,0%
2022	-0,5%	-	-	-0,2%
2023	0,1%	-	-	-

Source : Urssaf

Lecture : Les données mobilisées dans cette publication sont celles de la colonne « à déc. N+1 ». Celles utilisées dans le Stat'Ur n°392 sont arrêtées en mai 2024 pour l'ensemble des années.

Les données mobilisées

La base TI des Urssaf centralise depuis 2001 les informations administratives et déclaratives des TI envoyées aux Urssaf. Les données utilisées dans cette publication sur les effectifs et les revenus sont issues d'une **extraction au 31 décembre N+1 pour chaque année de revenus N**.

Afin de mieux classifier les activités des indépendants, une nomenclature spécifique agrégée en 42 classes a été constituée, à partir de la nomenclature d'activités entrée en vigueur au 1er janvier 2008 (NAF rév.2). Elle est disponible sur www.urssaf.org.

Déclinaison des professions libérales selon la section professionnelle

Dans le cadre du recouvrement des cotisations spécifiques pour des sections professionnelles relevant de caisses d'assurance vieillesse autonomes, l'Urssaf dispose d'une information plus précise sur certaines professions libérales. Ces sections, au nombre de dix, couvrent notamment les notaires (CRN), les officiers ministériels et judiciaires (CAVOM), les médecins (CARMF), les chirurgiens-dentistes et sages-femmes (CARCDSF), les pharmaciens (CAVP), les auxiliaires médicaux (CARPIMKO), les vétérinaires (CARPV), les agents généraux d'assurances (CAVAMAC), ainsi que les comptables et commissaires aux comptes (CAVEC). Par ailleurs, la Caisse nationale des barreaux français (CNBF) assure la gestion de l'assurance vieillesse des avocats.

Les publications statistiques de l'Urssaf Caisse nationale et de son réseau sont consultables en ligne sur **www.urssaf.org** dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail **open.urssaf.fr**.

Urssaf Caisse nationale

ISSN 1636-4201 – Urssaf Caisse nationale – 36, rue de Valmy - 93 108 Montreuil Cedex – Tél. : 01 77 93 65 00 – Directeur de la publication : Damien Ientile – Rédacteur en chef : Alain Gubian – Responsable éditorial : Cyrille Hagneré – Réalisation : Direction des Statistiques, des Etudes et de la Prévision. La collection Stat'ur est consultable en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique – Pour toute demande : disep-service.statistique@acoss.fr